

Le canal de Manosque reconsidéré

Des investissements ont été engagés afin notamment de l'intégrer dans l'aménagement et de le sécuriser

Des investissements ont été engagés en préambule du 2^e contrat concernant le canal pour la période 2020-2025. Trois nécessités s'imposent pour éclairer son avenir : l'intégrer dans les politiques d'aménagement du territoire, pérenniser et sécuriser ses ouvrages (en faisant classer quelques aqueducs), et faire prendre conscience à la population d'un intérêt commun (arrosage et irrigation, adduction d'eau brute pour les collectivités et les espaces verts, mobilité douce le long de son tracé, lutte contre les incendies, soutien des nappes phréatiques...).

6 m€ de travaux sur 4 ans

"Nous avons engagé pour près de 6 m€ de travaux sur 4 ans, essentiellement sur le secteur de Villeneuve. Nous y avons un objectif très important : continuer à moderniser le réseau de desserte pour nos arrosants, mais également améliorer la régulation des écoulements, afin de pouvoir restituer les volumes d'eau économi-

sés au Largue, explique Romain Boulet, Directeur en charge des travaux. Nous avons donc mis en place un certain nombre de seuils hydrauliques, et réalisé un recouvrement béton des berges en amont, pour augmenter la capacité stockée et sécuriser l'alimentation des prises d'eau. Elles sont couplées à de nouveaux réseaux secondaires enterrés qui permettent aux adhérents de disposer d'un coffret d'arrosage, en bordure de parcelle. Nous exploitons la dénivellée naturelle entre le canal principal et les habitations ou cultures desservies en contrebas, et grâce au théorème de Pascal, nous récupérons 1 B de Pression tous les 10 m de colonne d'eau, ce qui évite des surpresseurs et des stations de pompage. L'absence de filioles et de tours d'eau permet aussi d'économiser de l'eau, donc moins prélever dans le canal maître."

Concernant l'écoulement du Largue, le lit s'était creusé avec le temps. Cet obstacle gênait la circulation des poissons et créait un verrou écologique. Il a



Grâce aux travaux d'approfondissement des deux conduites forcées, le seuil en traversée du Largue a pu être supprimé, entre des berges restaurées et revégétalisées, à Villeneuve. / PHOTO F.R.

donc été réalisé des travaux importants (financés avec le fond FEDER), pour abaisser les deux conduites, supprimer ce seuil artificiel, et restaurer le lit de la ri-

vière, par génie végétal. L'ASCM et la SCP se sont regroupés au sein d'un GIE. À l'aide de leurs apports respectifs et du recours à un prêt bancaire de 960 k€,

cette entité originale s'est dotée d'une microcentrale électrique d'une puissance de 160 kW, réalisée par un groupement d'entreprises régionales. Elle permettra

de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 75 foyers. Pour mémoire, le débit du canal prélevé en Durance au barrage de l'Escale varie entre 1 300 l/s (hiver) et 2 700 l/s (été) et l'eau met approximativement 24 h pour effectuer les 57 km du canal de Manosque ; la chute entre le départ du siphon (côté Villeneuve) et le niveau de la microcentrale est de 53 m. Pour la valoriser, il fallait être en capacité de prélever environ 300 l/s avant le siphon, sans perturber son bon fonctionnement. Une vanne de régulation couplée à un seuil de type bec de canard a donc été positionnée et permet de garder un niveau d'eau piloté automatiquement, compatible avec ce prélèvement. Grâce à ce "bec de canard" et ses capteurs associés, l'eau dérivée peut produire une énergie propre et durable, et être restituée au Largue en aval, afin de compenser ses étiages sévères et faciliter le maintien d'une vie piscicole.

F.Ro.